



Réseau de données sécurisé plus (RDS+)

Le réseau de données sécurisé plus (RDS+) fait partie du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue la base de ce projet. Le système d'échange de données comprend aussi un système d'accès aux données (SAD), un réseau de suivi de la situation (RSS) et le remplacement des fonctions de Vulpus (RFV). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner les travaux.

Le RDS+, réseau à large bande (couche 2) destiné au transfert de grandes quantités de données, est conçu pour supporter tous les systèmes télématiques importants de la protection de la population. Cela signifie qu'à l'avenir, il doit devenir le système central de communication de la protection de la population et de la gestion de crises à l'échelle nationale. Il s'appuie sur le réseau de conduite suisse.

Le projet RDS+ comprend en outre le volet « couche 3 » (réseau d'accès IP [protocole internet]) du projet Système d'accès aux données (SAD). La couche 3 vise à assurer la mise en réseau IP sécurisée des systèmes de communication des états-majors de conduite fédéraux et cantonaux et des principaux exploitants d'infrastructures critiques. Même en cas de panne d'électricité, les couches 2 et 3 doivent continuer à fonctionner pendant au moins 14 jours.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 30 juin 2024)

Contexte

Début avril 2024, la directrice de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), le chef de l'armée (CdA) et les services compétents d'armasuisse ont approuvé le projet de construction et validé la mise en œuvre.

Le commandement Cyber, armasuisse, l'OFPP et les cantons ont participé à des réunions et à des ateliers afin de mettre au point une planification détaillée.

L'application LAFIS (de l'association LAFIS) et le portail SSO du CSI-DFJP ont été retenus pour servir d'applications et de systèmes pilotes du RDS+. Lors de sa séance de mai 2024, le comité technique (comité de projet compétent) a approuvé ce choix.

Prochaines étapes

Les réserves émises lors de la phase de conception (plusieurs utilisateurs sur un emplacement, clarification des exigences concernant le niveau et les heures de service) vont être examinées.

Sites cantonaux, première tranche

Dans le cadre d'une nouvelle planification, le raccordement des sites cantonaux a été optimisé grâce à une mise en parallèle des activités. L'organisation de séances de coordination et d'ateliers correspondants sera poursuivie.

Sites de la Confédération, deuxième tranche

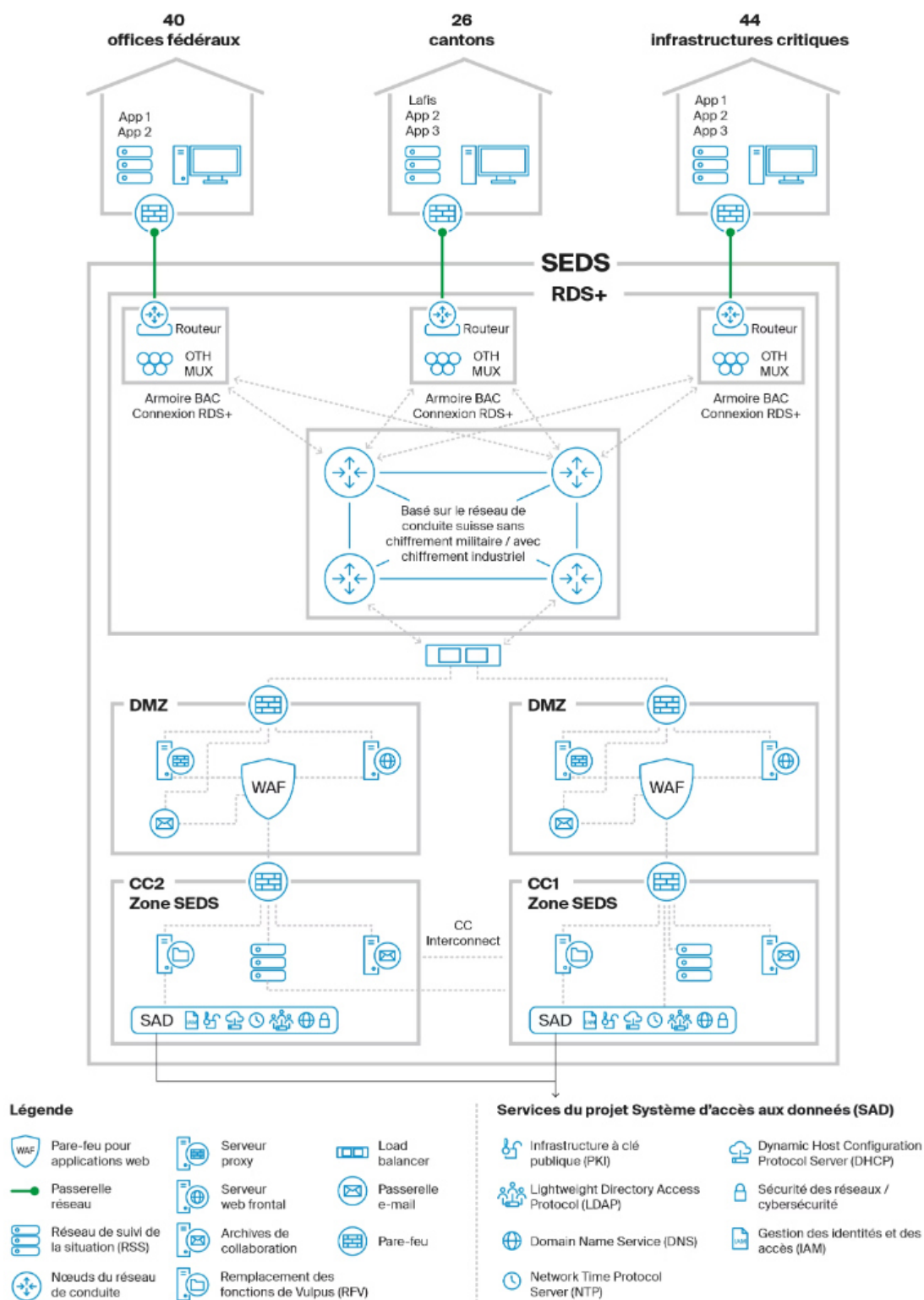
Le concept de raccordement des sites de la Confédération (avec un accent mis sur les bâtiments du Palais fédéral et l'agglomération bernoise) est élaboré actuellement en collaboration avec l'OFCL et l'OFIT (sous la responsabilité du commandement Cyber). Les travaux devraient être achevés fin septembre 2024 et serviront de base à l'établissement de concepts de raccordement comparables pour d'autres agglomérations (Zurich, Genève, etc.).



Défis actuels (RDS+)

La tâche la plus urgente consiste à garantir toutes les ressources chez le prestataire de services et ses sous-traitants.

RDS+ : passerelles vers les partenaires



Rôle de la Confédération

La Confédération est responsable des composants centraux du RDS+ jusqu'au point de transmission du site cantonal. Les conditions et prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leur adaptation technique sont toutefois établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques.

Rôle des cantons

Les cantons sont responsables du renforcement de l'infrastructure des bâtiments (emplacement du point de transmission). À l'aide de leurs composants décentralisés, ils assurent le transfert des données depuis le point de transmission jusqu'à l'utilisateur du canton en offrant le même niveau de disponibilité et de sécurité.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes Commandement Cyber de l'armée, en tant qu'entreprise générale, pour la réalisation, l'exploitation et le service d'assistance du réseau national de données sécurisé.
Durée	Lancement : 2021 Fin : 2027 Prévue initialement en 2027
Décisions politiques	Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019 Libération partielle des moyens financiers de la 2 ^e étape (12/2022)
Investissements	Mandat de projet actuel : 88 millions de francs Planification actuelle : 88 millions de francs Dépenses à ce jour : 13,2 millions de francs
Ressources financières de la Confédération	150 millions de francs d'investissement selon le message SEDS, y compris le réseau de suivi de la situation (RSS), le système d'accès aux données (SAD) et le remplacement des fonctions du système de transmission de messages Vulpus (RFV)
Ressources financières des cantons et des exploitants d'infrastructures critiques	Coûts d'investissement de 2022 à 2027 pour assurer le renforcement des emplacements. Coûts d'exploitation annuels de 125 000 francs à partir de 2026 (par canton/exploitant d'infrastructures critiques et par raccordement)